

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 38295 Numéro SIREN : 497 584 920 Nom ou dénomination : 6EME SENS

Ce dépôt a été enregistré le 22/06/2022 sous le numéro de dépôt 66455

10



20220664552021

DATE DEPOT : 22/06/2022

N° DE DEPOT : 66455

N° GESTION : 2021B38295

N° SIREN : 497584920

DENOMINATION : 6EME SENS

ADRESSE : 24 rue Vavin 75006 Paris

MILLESIME : 2021

6EME SENS
Société par actions simplifiées
au capital de 325 000 euros
Siège social : 24 RUE VAVIN
75006 PARIS

RCS B 497 584 920

**Greffe du tribunal
de commerce de Paris**
Acte déposé le :

22 JUIN 2022

Sous le N° :

66455

**TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 MAI 2022**

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du président sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2021, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne au président quitus de sa gestion pour ledit exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de 276 645 euros de l'exercice, de la manière suivante :

- à titre de distribution de dividendes 126 000 euros
- le solde au report à nouveau 150 645 euros

 **UB**

6EME SENS
Société par actions simplifiées
au capital de 325 000 euros
Siège social : 24 RUE VAVIN
75006 PARIS

RCS B 497 584 920

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 MAI 2022**

L'an deux mil vingt deux et le 15 mai, à quatorze heures, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur Laurent GUTHMANN
- Madame Nathalie BRAME

100% des actions

Monsieur Laurent GUTHMANN préside la séance en qualité de président associé.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- l'inventaire, le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice écoulé,
- le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés non-gérants plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions au gérant, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- Quitus à la présidence,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses.

Le président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président mets successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du gérant sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2021, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne au président quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de 276 645 euros de l'exercice, de la manière suivante :

- à titre de distribution de dividendes 126 000 euros
- le solde au report à nouveau 150 645 euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le gérant et les associés.

  2

6EME SENS
Société par actions simplifiées
au capital de 325 000 euros
Siège social : 24 RUE VAVIN
75006 PARIS

RCS B 497 584 920

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2021, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Présentation des états financiers

Nous vous précisons tout d'abord que les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Situation et activité au cours de l'exercice:

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice 2021 est de 555 633 euros et le résultat un bénéfice de 276 645 euros.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

L'exercice social 20221 devrait faire apparaître un résultat positif
Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Néant

Activité en matière de recherche et développement

Néant

Au cours de cette assemblée vous aurez à approuver les comptes et à donner, s'il y a lieu, quitus de sa gestion à votre gérant.

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous Impôts et amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 276 645 euros



Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la manière suivante :

- à titre de distribution de dividendes 126 000 euros**
- le solde au report à nouveau 150 645 euros**

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même code.

CONCLUSION

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant pour l'exercice écoulé.

Le Président

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2022

Désignation de l'entreprise : 6EME SENS 2021

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12

Adresse de l'entreprise 24 RUE VAVIN

70006 PARIS

Durée de l'exercice précédent : 12

Numéro SIRET : 49758492000035

Néant ☐ *

				Exercice N, clos le : [31/12/2021]		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		
				Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB		AC		
		CX		CQ		
		AF		AG		
	AH		AI			
	AJ		AK			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AL		AM			
	AN		AO			
	AP		AQ			
	AR		AS			
	AT	43 156	AU	35 162	7 994	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	AV		AW			
	AX		AY			
	CS		CT			
	CU		CV			
	BB		BC			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	BD		BE			
	BF		BG			
	BH	3 840	BI		3 840	
TOTAL (II)		BJ	46 996	BK	35 162	11 834
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL		BM		
		BN		BO		
		BP		BQ		
	CRÉANCES	BR		BS		
		BT		BU		
		BV		BW		
DIVERS	BX	- 120	BY		- 120	
	BZ	457	CA		457	
	CB		CC			
Comptes de régularisation	CD	425 601	CE		425 601	
	CF	571 235	CG		571 235	
	CH	922	CI		922	
	CJ	998 096	CK		998 096	
	CW					
	CM					
	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 045 092	1A	35 162	1 009 930
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	3 840	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve						
Immobilisations :						
Stocks :						
Créances :						

lib

6

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2022

Désignation de l'entreprise : 6EME SENS 2021		Néant ☐ *
		Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 325 000)	DA 325 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC
	Réserve légale (3)	DD 32 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants EJ)	DG
	Report à nouveau	DH 9 892
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI 276 645
	Subventions d'investissement	DJ
	Provisions réglementées *	DK
	TOTAL (I)	DL 644 038
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs
Avances conditionnées		DN
	TOTAL (II)	DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP
	Provisions pour charges	DQ
	TOTAL (III)	DR
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS
	Autres emprunts obligataires	DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 340 000
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV 241
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 2 741
	Dettes fiscales et sociales	DY 22 908
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ
	Autres dettes	EA
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB
	TOTAL (IV)	EC 365 892
	Écart de conversion passif * (V)	ED
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE 1 009 930
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C
		1D
		1E
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 365 892	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

MB

Désignation de l'entreprise : 6EME SENS 2021

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12

Adresse de l'entreprise 24 RUE VAVIN

70006 PARIS

Durée de l'exercice précédent : 12

Numéro SIRET : 49758492000035

Néant ☐ *

				Exercice N, clos le : 31/12/2021					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3					
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC						
		CX	CQ						
		AF	AG						
		AH	AI						
		AJ	AK						
		AL	AM						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN	AO						
		AP	AQ						
		AR	AS						
		AT	AU	35 162	7 994				
		AV	AW						
		AX	AY						
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	CS	CT						
		CU	CV						
		BB	BC						
		BD	BE						
		BF	BG						
		BH	BI	3 840	3 840				
TOTAL (II)		BJ	BK	35 162	11 834				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM						
		BN	BO						
		BP	BQ						
		BR	BS						
		BT	BU						
	CRÉANCES	BV	BW						
		BX	BY	- 120	- 120				
		BZ	CA	457	457				
	DIVERS	CB	CC						
		CD	CE	425 601	425 601				
	Comptes de régularisation	CF	CG	571 235	571 235				
		CH	CI	922	922				
CJ		CK	998 096	998 096					
CW									
CM									
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	35 162	1 009 930				
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	3 840	(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise : 6EME SENS 2021		Néant ☐ *	
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 325 000)	DA 325 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD 32 500	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH 9 892	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI 276 645	
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL 644 038	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
		Avances conditionnées	DN
TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 340 000	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV 241	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 2 741	
	Dettes fiscales et sociales	DY 22 908	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC 365 892	
	Écart de conversion passif* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE 1 009 930	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 365 892	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EB Ur

(Ne pas reporter le montant des centimes)

Designation de l'entreprise				6EME SENS 2021				Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Consecutives à une réévaluation pratique au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste.	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, et aménagements divers *				KV	732	KW		KX	
		Matériel de transport *				KY	11 023	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	42 424	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	54 180	LO		LP		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
	Autres participations				8U		8V		8W		
	Autres titres immobilisés				1P		1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières				1T	3 840	1U		1V		
	TOTAL IV				LQ	3 840	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	58 020	ØH		ØJ	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
	Inst. gales, agencements et aménagem. des constructions			IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencements, aménagements divers			IU		MM		MN	732	
		Matériel de transport			IV		MP	11 023	MQ		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	42 424	
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		M2		NA		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		
	TOTAL III				IY		NG	11 023	NH	43 156	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		
	Autres participations				IØ		ØX		ØY		
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	3 840	
	TOTAL IV				I3		NJ		NK	3 840	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		ØK	11 023	ØL	46 996

UB W

5bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFIP N° 2054 bis 2022

Exercice clos le 31/12/2021

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : 6EME SENS 2021

Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5] (5)
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées aux cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan ; de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la part de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette part est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

LIB

Désignation de l'entreprise		6EME SENS 2021										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN					
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ					
Autres immobilisations Incorporelles		PE		PF		PG		PH					
TOTAL I		RK		RM		RN		RO					
Terrains		PI		PJ		PK		PL					
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ					
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU					
	Inst.général.es, agencements et aménagement.s des constructions	PV		PW		PX		PY					
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC					
Autres immobilisations corporelles	Inst.général.es, agencements, aménagement.s divers	QD	732	QE		QF		QG	732				
	Matériel de transport	QH	992	QI	2 755	QJ	3 748	QK					
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	32 436	QM	1 993	QN		QO	34 430				
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT					
TOTAL II		QU	34 161	QV	4 748	QW	3 748	QX	35 162				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	34 161	ØP	4 748	ØQ	3 748	ØR	35 162				
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilsations amortissables		DOTATIONS			REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais d'établissement		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6					
Fonds commercial		RP	RQ	RR	R5	RT	RU	RV					
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1					
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	S8	SC	SD					
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8					
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6					
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4					
	Inst.gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2					
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9					
Autres immo.	Inst.gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7					
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5					
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3					
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1					
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8					
Frais d'acquisition de titres de participations		NL			NM			NO					
TOTAL III													
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV					
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW + NY)		NZ					
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *											
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice					
Frais d'émission d'emprunt à étaler						29		28					

UB 6

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2022

Désignation de l'entreprise		6EME SENS 2021		Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art.237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations : - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

UB W

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2022

Désignation de l'entreprise:		6EME SENS 2021		Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	3 840	UV	3 840	JW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	- 120		- 120		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	457		457	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR					
	Charges constatées d'avance	VS	922		922		
	TOTAUX		VT	5 100	VU	5 100	VV
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD			
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE			
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	340 000		340 000		
	à plus d'1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 741		2 741		
Personnel et comptes rattachés		8C					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	2 511		2 511		
États et autres	Impôts sur les bénéfices	8E	5 641		5 641		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	14 600		14 600		
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	156		156		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	241		241		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	365 892	VZ	365 892		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EB 6

Désignation de l'entreprise		6EME SENS 2021				Néant ☐		Exercice N clos le :		
Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)						ET		31/12/2021		
1. REINTEGRATIONS		BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						276 645		
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprise à l'IR)						WB			
	Avantages personnels non déductibles (Sauf amortissements à porter ligne 0-dessous)		WD	Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles		WE	XE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les véhicules de sociétés (entreprises à l'IS)		WG				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier en de lève d'option		RA	Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 series 0 du CGI)		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau n° 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles		XX	XW			
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI)		XZ				
	Régime des sociétés prévues à l'article 155 du CGI*						XY			
	Impôts sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n° 2032-MOT-50)						I7			
							5 640			
	Quote-part	Benefices réalisés par une société de personnes ou en GIE		WL	Revenus bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7		
Régimes particuliers d'impositions différées	Moins-values nettes à long terme						I8			
	- Imposées au taux de 15% ou de 19% (12,80% pour les entreprises à l'IR)						ZN			
	- Imposées au taux de 0%						WN			
	- Plus-values nettes à court terme						WO			
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *						WQ				
- Plus-values soumises au régime des fusions						XR				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						Y1				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ		
Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro						MB				
Réintégrations des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y3				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de de taxation au tonnage						Y3				
TOTAL 1						WR		282 285		
II. DÉDUCTIONS		PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- Imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'I.R.)						WV	
			- Imposées au taux de 0 %						WN	
			- Imposées au taux de 19 %						WP	
			- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
			- Imputées sur les déficits antérieurs						XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WZ			
	Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)		2A	XA		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art. 223 A du CGI)						ZX			
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY			
Majoration d'amortissement *						XD				
Mesures d'incitation	Entreprises nouvelles (art. 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 series		L2	Journées entreprises innovantes (art.44 series A)		L5	XF
	210-TE (art.44 octies A)		0V	S.I.J.C. (art. 208C)		K3	Zone de reconstruction et de défense (art. 44 terdecies)		PA	
	Société d'emploi à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Société d'emploi à dynamiser (art. 44 duodécies)		1F	Zone de développement prioritaire		XC	
				Zone de revitalisation rurale		PC			PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XS				
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH	XG		201 842	
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC				
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD				
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)		YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL				
	Créance dérogée par le report en arrière de déficit						ZI			
Déductions des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2				
III. RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II						XH		201 842
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (II moins I)		XI	80 443		XJ			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		déficit (II moins I)					XL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				ZL						

6EME SENS 2021

Clôture au: 31/12/2021

DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

Dédutions diverses		Exercice N
FDS 2021		201 842
Total		

EB 6

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS
À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B 2022

Désignation de l'entreprise 6EME SENS 2021				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restants à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	42 846
Déficits transférés de plein droit	K4bis		Nbr d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	42 846
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restants à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis AL 1° du CGI, dotations de l'exercice				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler, sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes, non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1° bis AL2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
			8X		8Y
			8Z		9A
			9B		9C
Provisions pour dépréciations *					
			9D		9E
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
			9K		9L
			9M		9N
			9P		9R
			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)			YN		YO
à reporter au tableau 2058-A :			Ligne WI		Ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

UB W

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2022

Désignation de l'entreprise : 6EME SENS 2021										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	32 739	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Autres répartitions Report à nouveau (NB: le total I doit nécessairement être égal au total II TOTAL II)	ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	-22 846			ZD					
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE					
						ZF					
	TOTAL I	ØF	9 892			ZG	9 892				
						ZH	9 892				
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DETAILS DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance					YT	349 676			
		- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8		XQ	15 900		
		- Personnel extérieur à l'entreprise						YU			
		- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	6 100		
		- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV			
		- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	33 359		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	405 035			
	IMPÔTS ET TAXES	- Taxes professionnelles*, CFE, CVAE						YW			
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		YZ	1 262		
		Total du poste correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	1 262		
T.V.A.	- Montant de la TVA collectée						YY	66 775			
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	36 886			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS au titre de l'année)*						ØB	48 200			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société						ZK				
	- Numéro de centre agréé *				XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévue par art. 38 de l'ann. III au CGI)		Si oui, cocher 1 si non 0		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH				
GISE DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL		
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO		
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : Indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Handwritten signature and initials

Désignation de l'entreprise : 6EME SENS 2021

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt *	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou : moins-value nette à court terme : (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 9)						
	CADRE B : plus ou : moins-value nette à long terme : (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 10)		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % (colonne 11)						

elb

W

Désignation de l'entreprise : 6EME SENS 2021

Formulaire déposé au titre de l'IR

2

Néant ☐ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	Sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)[illegible]

Désignation de l'entreprise : 6EME SENS 2021

Néant ☐ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8% ②

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ②*

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter (2 + 3 - 4 - 5)
		À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou à 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-5D.

UB W

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D 2022

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : 6EME SENS 2021

Néant ☐ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

elB 6

6EME SENS 2021		Néant ☐
Désignation de l'entreprise :		
Exercice ouvert le : 01/01/2021	et clos le : 31/12/2021	Données en nombre de mois 12
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel :	YP	
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	555 633
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachés à une activité normale et courante	OL	
Refacturation de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	555 633
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	201 842
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	82
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	201 924
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	ON	30 167
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	355 776
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	385 943
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	371 614
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF.	SA	371 614
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE-SD		
Mono-établissement au sens de la CVAE	EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	555 633
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence du	au	
Date de cessation	HR	

(1) ATTENTION : il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portée en ligne 131

UB W

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2021

N° SIRET

49758492000035

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

6EME SENS 2021

ADRESSE (voie)

24 RUE VAVIN

CODE POSTAL

70006

VILLE

PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

32500

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

BRAME

Prénom(s)

NATHALIE

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

16250

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

VILLA BEAUSEJOUR

Code Postal

75016

Commune

PARIS

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

GUTHMANN

Prénom(s)

LAURENT

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

16250

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

RUE PERRONET

Code Postal

92200

Commune

NEUILLY SUR SEINE

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrit en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Handwritten signature and initials

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

6EME SENS 2021

N° SIRET

49758492000035

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions
Naissance :	Date		N° Département		Commune
Adresse :	N°		Voie		Pays
	Code Postal		Commune		Pays
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions
Naissance :	Date		N° Département		Commune
Adresse :	N°		Voie		Pays
	Code Postal		Commune		Pays
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions
Naissance :	Date		N° Département		Commune
Adresse :	N°		Voie		Pays
	Code Postal		Commune		Pays
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions
Naissance :	Date		N° Département		Commune
Adresse :	N°		Voie		Pays
	Code Postal		Commune		Pays
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions
Naissance :	Date		N° Département		Commune
Adresse :	N°		Voie		Pays
	Code Postal		Commune		Pays
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions
Naissance :	Date		N° Département		Commune
Adresse :	N°		Voie		Pays
	Code Postal		Commune		Pays
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions
Naissance :	Date		N° Département		Commune
Adresse :	N°		Voie		Pays
	Code Postal		Commune		Pays
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions
Naissance :	Date		N° Département		Commune
Adresse :	N°		Voie		Pays
	Code Postal		Commune		Pays

UB 6

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit
ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2021

N° SIRET

49758492000035

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

6EME SENS 2021

ADRESSE (voie)

24

RUE VAVIN

CODE POSTAL

70006

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

elb 6



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

DGFIP N° 2065 2022

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code Général des Impôts)

Exercice ouvert le 01/01/2021 Et clos le 31/12/2021		Régime simplifié d'imposition ☐
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe ☐		Régime réel normal ☒
SI PME innovantes, cochez la case ci-contre ☐		
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art 209-0 B (entreprise de transport maritime) cocher la case ☐		
A IDENTIFICATION		Adresse du siège social
Désignation, SIRET, Adresse de la société : 6EME SENS 2021 24 RUE VAVIN 70006 PARIS 49758492000035		
Ancienne adresse : (en cas de changement) N° Téléphone :		B ACTIVITE Activités exercées : evenementiel Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐
RÉGIME FISCAL DES GROUPES		
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A & U du CGI)		
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante :		
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :		
SIRET		
C - RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. page 4)		
1. Résultat fiscal		
Bénéfice imposable à 15% 37 597	Bénéfice imposable au taux normal	Déficit
Résultats net de cession/concession/sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%		
2. Plus-values		
PV à long terme imposables à 15 %	PV à long terme imposables à 19 %	
Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)
3. Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones franches		
Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes ☐	Zones Franches Urbaines - Territoire entrepreneur ☐
Entreprises nouvelles art. 44 septies ☐	Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐	Zones franches d'activités Art. 44 quaterdecies ☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies ☐		Zone de développement prioritaire Art. 44 septdecies ☐
Autres dispositifs ☐		Zone de restructuration de la défense Art. 44 terdecies ☐
Bénéfice (+) ou déficit (-) exonéré		PV exonérées relevant du taux à 15 %
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif (art. 244 quater W du CGI) (cocher la case) ☐		
D - IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration 2065)		
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt		
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.		
E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration 2065)		
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%		
F - ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DEPOT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration 2065)		
Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration ☐		Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration par la tête de groupe ☐
Nom et adresse de l'entreprise du groupe désignée pour souscrire la déclaration si ce n'est pas la tête de groupe :		Nom et adresse de société tête de groupe :
G - COMPTABILITE INFORMATISEE		
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? ☐ OUI ☐ SI OUI, indication du logiciel utilisé : MTAE		
ECF : ☐ Désignation du prestataire :		
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :		Nom et adresse du conseil :
54 Cabinet Devos Avenue Kleber 75116 Paris Tél :		Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :		Identité du déclarant :
N° d'agrément du CGA :		Date : Lieu : Qualité et nom du signataire : GUTHMANN

LIB W

MTAE

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N°2065

DGFIP N° 2065 Bis 2022

Désignation de l'entreprise 6EME SENS 2021

et Date de clôture de l'exercice 31/12/2021

J – DIVERS	
Nom et adresse du propriétaire du fonds (si gérance libre) :	Adresse des autres établissements :

K – CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION			
Rémunérations :	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages :		
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputées sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisées au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

L – CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS	
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

MB *W*

ANNÉE ou exercice

70006 PARIS

du: 01/01/2021
au: 31/12/2021

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ

ADRESSE COMPLÈTE

1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)

DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES

Montant des
rémunérations
de toute nature
(v. notice ②)

Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)

Valeur des avantages en nature (v. notice 4)

Montant des
remboursements de
dépenses à
caractère
personnel
(v. notice 5)

TOTAL
DES
COLONNES
1 à 4

Frais de
voyages
et de
déplacements
(v. notice 6)

aux véhicules
et autres biens
(v. notice )

aux immeubles
non affectés
à l'exploitation
(v. notice ②)

TOTAL
DE5
COLONNES
5 4 8

1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
**									

**** TOTAUX**

B - AUTRES FRAIS

19

Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)

Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement.

Total

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :

Total des dépenses

Bénéfices Imposables 9

• de l'exercice (total col. 9 + total col. 10) ⑩

• de l'exercice

- de l'exercice précédent 10

- de l'exercice précédent 10

Nom et qualité du signataire
GUTHMAN
PDG

Signature : Val

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité.

Article 2038A du CGI

RELEVÉ DES FRAIS DÉDUCTIBLES LIÉS À DES ÉTATS ET TERRITOIRES NON COOPÉRATIFS

Nom de l'établissement		6EME SENS 2021		
N° d'identification (SRET)		49758492000035		Exercice social
				31/12/2021
Total des dépenses visées à l'article 238A du CGI (1)				
Intérêts, arrérages, autres produits des obligations, créances, dépôts et cautionnements et autres produits analogues				
Typologie de la dépense	Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillée de la dépense	Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou territoire non coopératif
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
		TOTAL (2)		
Redevances de cession ou concession de licences d'exploitation, de brevets d'invention, de marques de fabrique, procédés ou formule de fabrication et autres droits analogues				
Typologie de la dépense	Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillée de la dépense	Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou territoire non coopératif
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
		TOTAL (3)		
Rémunérations de services, payées ou dues				
Typologie de la dépense	Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillée de la dépense	Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou territoire non coopératif
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
		TOTAL (4)		
Total des dépenses devant être réintégrées au tableau 2058-A ou 2033-B		(1) - [(2)+(3)+(4)]		
Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiés par la loi n°2004-801 du 6 Août 2004 garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.				